

INFO-ZEC – OUVERTURE 2020

LACS À OUVERTURE DIFFÉRÉE – OMBLE DE FONTAINE

FERMÉ		Ouverture – Samedi 16 MAI		Ouverture – Samedi 20 JUIN	
Cossette	Milieu	Aigles, Petit lac des	SD	Allongé (long sud)	S
Doucet	Duff	Antoine	SD	Boulter	SD
Fer à cheval	Cadotte	Bill	SD	Cadotte — Fermé	S
Des hauteurs	Fourches	Bol — Fermé	S	Des chaussées Fermé	S
Culbute Sud	Willard	Boivin	SD	Couteau, Grand	T
Lynx	Jocelyne	Bon air	SD	Couteau, Petit	T
De la ligne	HY	Chasseur	SD	Dalmas — Fermé	SD
Trépied	KISS	Culbute sud — Fermé	S	Duff — Fermé	S
Sauvage	Long (Nord)	Descoteaux — Fermé	SD	Glacier — Fermé	S
Descoteaux	Jean	HY — Fermé	SD	Gobin Fermé	S
Paul	Des Chaussées	Jean — Fermé	SD	Ilsa (Lisa)	S
Bol	Glacier	Lynx — Fermé	S	Jocelyne — Fermé	S
Lessard	Gobin	Sauvage — Fermé	S	Lessard — Fermé	S
Rusty	Dalmas	Siffleux	SD	Madelon	SD
Poterie Supérieur	Philippe			Narrow	S
Decoste	Brehault	Ouverture – Vendredi 15 mai		Paul — Fermé	S
Aigles		Hilda	T	Pépin, Grand	SD
Clara		Lafleur	T	Pépin, Petit	S
LÉGENDE				Rusty — Fermé	S
S = Samedis jusqu'à l'obtention du quota				Ruth	S
D=Dimanches jusqu'à l'obtention du quota				Stéphanie	S
T = Tous les jours jusqu'à l'obtention du quota				Willard — Fermé	S
				Windfield	S

LAC A TOULADI	
Vendredi 19 juin 2020 – Ouverture jusqu'à l'obtention du quota	
Chienne (à la)	T

DÉCLARATION DES PRISES

Nouveauté 2020 : Déclaration des prises sur le PAV de la Zec du Chapeau-de-Paille

<https://pav.manisoft.ca/login.php?idZec=zec-chapeau-paille>

Information importante qui vous sera demandée par les employés ou le PAV

Nombre de pêcheurs	Nombre de Jours	Nombre de captures	Espèce du poisson	Quantité de poissons pesés	Poids en kg	État du poisson À LA PESÉE Plein ou éviscéré ou éviscéré et étêté
--------------------	-----------------	--------------------	-------------------	----------------------------	-------------	--

LIMITE DE PRISES

OMBLE DE FONTAINE	7	15 MAI AU 13 SEPT.
ACHIGAN	6	19 JUIN AU 30 NOV.
TOULADI	2	19 JUIN AU 13 SEPT.
BROCHET	6	15 MAI AU 30 NOV.
DORÉ	6	15 MAI AU 30 NOV.
OUANANICHE	3	15 MAI AU 13 SEPT.
PERCHAUDE	50	15 MAI AU 30 NOV.
VOUS POUVEZ INSCRIRE LE NOMBRE DE PRISES À L'ENDOS DE LA FICHE DE FRÉQUENTATION		

DÉCLARATION DE POISSONS : NOUS VOUS RAPPELONS L'IMPORTANCE DE BIEN DÉCLARER VOS PRISES AINSI QUE LA PRESSION DE PÊCHE (TEMPS DE PÊCHE EN JOUR).

NOUVEL HORAIRE DU POSTE D'ACCUEIL

LUNDI	8 H À 19 H	VENDREDI	8 H À 22 H
MARDI	8 H À 19 H	SAMEDI	8 H À 19 H
MERCREDI	8 H À 18 H	DIMANCHE	8 H À 19 H
JEUDI	8 H À 20 H		

L'ENREGISTREMENT EST OBLIGATOIRE SUR LA ZEC CHAPEAU DE PAILLE

Accueil Mattawin	102 Route de la bête puante, Trois-Rives, G0X 2C0	(819) 646-5694
Pont Rivière-aux-Rats	Poste d'accueil – ZEC Wessonneau	(819) 523-7365
En ligne	https://pav.manisoft.ca/login.php?idZec=zec-chapeau-paille	

Comment nous rejoindre :

Au poste d'accueil Mattawin : (819) 646-5694

Par la poste : Association Nature Inc., 582, 4^e Rue de la pointe, Local 203,
Shawinigan(QC), G9N 1G8

Par courrier électronique : zecchapeaudepaille@reseauzec.com

Site web : info@reseauzec.com Téléphone : (819) 537-7168

Association régionale des gestionnaires de ZEC de la Mauricie : 819-536-7070

SOS Braconnage 1-800-463-2191

AIR MÉDIC 1-877-999-3322

LA REMISE DES FICHES D'ENREGISTREMENT EST OBLIGATOIRE À VOTRE SORTIE À MOINS DE VOULOIR VOUS DÉSENREGISTRER VOUS-MÊME VIA LE PAV. LE DÉSENREGISTREMENT PEU IMPORTE LA MÉTHODE EST OBLIGATOIRE À DÉFAUT DE QUOI VOTRE PROCHAINE ENTRÉE POURRAIT ÊTRE COMPROMISE.